

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dossier suivi par :
Michèle Charpentier
Tél. : 05.57.95.03.89
Fax : 05.57.95.03.58
Mél : medias-aquitaine@insee.fr

Bordeaux, le 12 janvier 2015



L'Insee lance l'enquête de recensement de la population 2015

À cette occasion, les directions régionales de l'Insee d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes publient une étude commune : « Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes : 5,8 millions d'habitants en 2012 ».

Le recensement 2015, mode d'emploi

L'enquête 2015 commence le 15 janvier

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'ensemble de la population est recensé tous les 5 ans. En 2015, le recensement se déroule **du jeudi 15 janvier au samedi 14 février**.

Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement est réalisé tous les ans sur un échantillon différent chaque année, couvrant 8 % des logements. En 2015, il se déroule **du jeudi 15 janvier au samedi 21 février**.

Le site www.le-recensement-et-moi.fr est dédié à l'enquête de recensement. Toutes les informations utiles pour les personnes enquêtées y sont disponibles. Il contient également un moteur de recherche pour savoir en quelle année chaque commune est enquêtée.

Nouveauté 2015 : le recensement en ligne est généralisé

Plus simple et plus rapide : un nouveau mode de réponse au bénéfice de tous

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur



2 **Entrez les identifiants** que vous trouverez sur la notice remise par l'agent recenseur



3 **Répondez au questionnaire**
Vous serez guidé à chaque étape.

4 **Validez et c'est terminé !** Envoyer les questionnaires

ON A TOUS À Y GAGNER

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie



Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Un recensement moins coûteux



Un nouveau territoire : « ALPC »

L'espace regroupant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes (ALPC) compte 5,8 millions d'habitants en 2012. Avec une superficie de 84 000 km², sa densité de 69 hab/km² est très éloignée de celle de la France métropolitaine (116 hab/km²).

L'ALPC est un territoire où la population est plus âgée qu'ailleurs : 27 % des habitants ont 60 ans ou plus contre 23 % pour la France métropolitaine. Le degré d'urbanisation y est inférieur à celui de la France de province : sur ce territoire, sept habitants sur dix résident dans une grande aire urbaine contre huit sur dix pour la France de province.

Entre 2007 et 2012, la population d'ALPC a augmenté de 0,6 % en moyenne chaque année, soit 36 000 habitants supplémentaires par an. Ce territoire est attractif puisque son essor démographique est principalement dû aux migrations résidentielles. Cet essor est particulièrement marqué sur le littoral, des Pyrénées-Atlantiques à la Charente-Maritime.

Qui vient habiter dans l'ALPC, qui en part ?

Tous les résultats de cette étude dans
l'Insee Analyses Aquitaine n° 5 - janvier 2015
« Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes : 5,8 millions d'habitants en 2012 »

Ce document, **sous embargo jusqu'au 13 janvier 2015 à 12h00**, sera **consultable et téléchargeable** gratuitement sur le site internet de l'Insee Aquitaine www.insee.fr.

Toutes les informations contenues dans ce communiqué sont sous embargo jusqu'au 13 janvier 2015 à 12h00.

Pour plus d'informations :

sur www.le-recensement-et-moi.fr

sur www.insee.fr

- [Bilan démographique 2014 - Insee Première n°1532 - janvier 2015](#)
- [Populations légales d'Aquitaine au 1^{er} janvier 2012 – Insee Flash Aquitaine n°s 5 à 10 – décembre 2014](#)
- [La population des communes d'Aquitaine de 1876 à 2012](#)
- [Variation de population depuis 1990 selon le type de zonage](#)

ou à l'Insee Aquitaine 05 57 95 03 89

